

Durant la nuit je remontais des herbes denses en tenant par la main un garçon. La prairie était bleue et si belle ! Aucun enfant pour y mourir, aucun crâne sali par les chocs de la guerre [...]

Marie Etienne

LA LETTRE D'Echanges

LETTRE ÉLECTRONIQUE DE LA FNCC

mi septembre 2011 n°73

éditorial

- Editorial de Philippe Laurent,
président de la FNCC

actualités

- Solima, entretien avec André Cayot et Jean-François Burgos
- Spectacle vivant : le ministre et le syndicat

notes de lecture

- Culture et solitude, à propos d'une enquête de la Fondation de France

centre de formation

vie de la FNCC

La guerre des épuisés

Le ministère de la Culture a signé, le 1^{er} février dernier, un accord-cadre avec la BNF, le Syndicat national de l'édition, la Société des gens de lettres, pour la numérisation de 500 000 livres du 20^e siècle sous droits épuisés (cf. la Lettre d'Echanges n°62). Or, fin juillet, Google a signé un contrat de même nature avec Hachette Livre. Puis, en août, un autre avec le groupe La Martinière... Dans sa réponse (30 août), à une question écrite du député André Chassaigne, le ministère a présenté son accord-cadre comme « une réponse nationale, légale et concertée au "défi" lancé par Google autour de la numérisation des ouvrages sous droits ». Or les fonds fondent à vue d'œil, les éditeurs français préférant manifestement garder la main sur leur catalogue épuisé plutôt que de le confier à la structure de « gestion collective paritaire entre auteurs et éditeurs » envisagée par l'Etat pour rémunérer les ayants-droit.

éditorial

Cet été à Avignon, notre Fédération a renouvelé ses instances nationales dans la continuité du pluralisme fondateur qui lui vaut reconnaissance et légitimité. La responsabilité et l'honneur d'en assumer la présidence m'incombent pour les trois ans à venir. Trois années qui s'annoncent à la fois denses en bouleversements politiques et institutionnels et tendues en matière économique et sociale. Dans ce contexte, le rôle de la FNCC sera plus déterminant que jamais.

Les années passées ont montré que, sans se départir aucunement de leur propre sensibilité politique, les élus locaux œuvrant au sein de la FNCC ont su trouver les chemins d'une entente

mise au service de l'intérêt général et de la défense du service public de la culture.

Il est naturellement indispensable que cette capacité de dialogue et d'écoute mutuelle perdure. Qu'elle s'accroisse. Car, à n'en pas douter, les contraintes budgétaires que connaîtront et que connaissent déjà toutes les composantes de la puissance publique ne manqueront pas de menacer les moyens des politiques culturelles.

Pour défendre fermement la dimension artistique et culturelle de nos politiques publiques – lesquelles croisent de manière unique le besoin de développement personnel, de cohésion sociale et de développement territorial –, la FNCC doit continuer d'ajouter à la qualité de son dialogue interne celle de son lien avec les autres associations d'élus, avec l'Etat, avec les parlementaires ainsi qu'avec les professionnels, les artistes et le monde associatif. Et ce non pour éviter les difficultés ou lisser les désaccords à la recherche d'une banale uniformité, mais pour faire partager l'esprit de rigueur et d'espoir propre à l'exercice réel de la responsabilité politique, au cœur de l'affirmation de la primauté de la culture. C'est la force de la FNCC, et c'est son devoir.

C'est pleinement conscient de la difficulté de la tâche, mais aussi profondément convaincu par la sérénité joyeuse qui caractérise la vie de notre Fédération, qu'avec toute l'équipe qui m'entoure – élus comme permanents –, je souhaite poursuivre le travail remarquable de mes prédécesseurs pour honorer et traduire dans la réalité l'intuition initiale du président-fondateur de la FNCC, Michel Durafour : l'exigence d'une authentique décentralisation culturelle, pour que continue à vivre cette exception française. Une tâche enthousiasmante que je m'efforcerai d'accomplir au nom de nos principes partagés et au service de toutes nos collectivités adhérentes.

Philippe Laurent,
président de la FNCC



actualités

Schéma d'orientation pour les lieux de musiques actuelles (Solima). Les points de vue d'André Cayot, conseiller pour les musiques actuelles au ministère, et de Jean-François Burgos, en charge des musiques actuelles à la FNCC. ▶


Spectacle vivant : le ministre et le syndicat. Le ministre de la Culture a annoncé en juillet dernier, à Avignon, son plan pour le spectacle vivant après que le Syndéac ait rendu publique sa "Charte pour les compagnies au sein d'un service public de l'art et de la culture". L'un et l'autre sont-ils compatibles ? →


notes de lecture

Culture et solitude, commentaire d'une enquête de la Fondation de France sur la solitude des Français. Une souffrance définie par l'impossibilité de partager ses émotions. Pour sa part, Kant identifiait la fonction sociale des arts comme instituant ainsi le plaisir de la sociabilité, soit précisément l'inverse de la solitude... →


centre de formation


Sessions nationales

 28 septembre 2011, Paris : "L'Élu(e) à la culture le patrimoine et la création" (nouveau thème)

 12 octobre 2011, à Hyères (Var) : "L'Élu à la culture et les résidences d'artistes, un volet essentiel de l'action culturelle"

Sessions régionales

 5 octobre 2011, à Grenoble : "L'Élu à la Culture et la sensibilisation à la Culture scientifique, technique et industrielle"

 **Agenda 21 de la culture et développement durable** (4 sessions)

Région Centre : 5 octobre 2011 à Orléans, avec Culture Ô Centre

Région Bretagne : 12 octobre, à Rennes, avec Spectacle vivant en Bretagne

Région Rhône-Alpes : 19 octobre à Lyon, avec la NACRE

Région Ile-de-France : 2 novembre à Paris, avec ARCAD

vie de la FNCC

18 octobre 2011, à Lyon : séminaire "Culture et Médias 2030 : quelles perspectives territoriales ?", en collaboration avec le DEPS (ministère de la Culture), la DATAR (ministère de l'Intérieur) et la DRAC Rhône-Alpes. →

Contact, secrétariat FNCC : 04 77 41 78 71